

## Conditions d'annulation

Tout changement du nombre de convives  
ou annulation complète de la table  
doit être effectué au moins 12 heures avant votre repas !

*Cela nous permet de minimiser le gaspillage alimentaire  
et d'organiser votre venue dans les meilleures conditions possibles*

Nous nous réservons le droit de facturer vos menus commandés mais pas consommés.

*Merci pour votre collaboration et compréhension.*